

Marcel Martel et Martin Pâquet. *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Éditions du Boréal, 2010, 335 p.

François Rocher

Volume 12, numéro 2, printemps 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1013881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rocher, F. (2012). Compte rendu de [Marcel Martel et Martin Pâquet. *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Éditions du Boréal, 2010, 335 p.] *Mens*, 12(2), 179–184. <https://doi.org/10.7202/1013881ar>

tibles, par une analyse graphique, de s'assurer de l'identité de l'auteur. L'analyste de l'œuvre prêterait également attention à préciser qui est l'écrivain dissimulé derrière le « je » ou le « il ». La minutie du travail ne rendra pas plus aisée la tâche de départager le vrai du faux et de l'incompris dans les témoignages touchant la mythologie amérindienne, par exemple.

Les questionnements des auteurs de la relève sont inspirants. Dans ses *Hommes sauvages de 1709*, Vincent Masse s'attaque aux modes de description et aux marqueurs d'altérité dans une perspective psycho-cognitive. Il note que le fait de discréditer une information par une formule négative, du genre « Je n'ai pas trouvé d'hommes monstrueux », a pour effet de perpétuer la figure de style. L'auteur insiste ainsi sur l'attention que l'on doit accorder à la force respective des modes descriptifs retenus.

Andréanne Vallée livre un texte qui se distingue par la qualité et la pertinence de ses questionnements de base. Elle insiste sur l'importance de l'approche pluridisciplinaire dans le développement d'un appareil critique. Elle s'interroge sur le choix entre l'édition papier et le recours au virtuel, entre l'édition savante et la publication grand public. Elle se réjouit des découvertes rendues possibles par le recours au virtuel pour obtenir de l'information sur la mise en contexte, repérer des emprunts, éclairer des allusions, voire corroborer des faits jugés inventés.

— Jacques Mathieu
Université Laval

Marcel Martel et Martin Pâquet. *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Éditions du Boréal, 2010, 335 p.

S'il est un terrain qui a été défriché, balisé et parcouru en sciences sociales au Canada et au Québec, c'est bien celui de l'analyse des aménagements linguistiques, que ce soit en milieu minoritaire ou dans les rapports conflictuels entre majorités et minorités. L'ouvrage

de Marcel Martel et de Martin Pâquet en propose une lecture historique. Un observateur attentif aura remarqué que le titre fait référence à *la* langue, car c'est l'enjeu politique du français dont il est essentiellement question, bien que les langues autochtones soient aussi parfois prises en compte. La langue anglaise est bien entendu présente, mais par un effet de miroir et dans son rapport conflictuel avec la langue française.

Ce livre d'histoire ne s'adresse pas qu'aux spécialistes ou aux universitaires, mais aussi, et surtout, à un large public qui s'intéresse aux rapports entre langue et politique au Canada. L'intention des auteurs est de fournir un aperçu de ces rapports en prenant en considération ses trois dimensions constitutives : comme mode de communication, comme marqueur identitaire et, finalement, comme enjeu politique. On ne saurait trouver meilleur fil conducteur à cette remarquable synthèse. Martel et Pâquet, en reprenant les propos du linguiste Ferdinand de Saussure, nous rappellent en effet que « l'utilisation d'une langue par des locuteurs véhicule les aspirations, les divisions, les alliances, les rivalités et les neutralités présentes dans la communauté » (p. 13) et qu'elle met en lumière les différentes conceptions du bien commun.

Pour prendre la mesure de l'enjeu politique linguistique, Martel et Pâquet s'inspirent des trois modalités évoquées par les politologues David Cameron et Richard Simeon, à savoir le vouloir-vivre collectif, le devoir-vivre collectif et le comment-vivre ensemble. La première modalité renvoie au sens d'appartenance à une communauté historique, au partage des références identitaires communes et au projet de continuité historique. La seconde évoque les modalités juridiques et institutionnelles mises en place par l'État et les normes régissant la vie en commun. La dernière modalité, quant à elle, touche aux rapports de force asymétriques entre les acteurs politiques et sociaux. On peut toutefois regretter que ces trois formules n'aient pas été explicitées davantage ni reprises de manière systématique tout au long de l'ouvrage pour analyser les rapports entre langue et

politique. Il faudra attendre la conclusion pour en saisir toute la pertinence, et même les limites. Nous y reviendrons.

Cette synthèse historique se décline en six périodes, allant du milieu du *xvi^e* siècle jusqu'à nos jours. Chacune d'elles fait l'objet d'un chapitre. La première période, de 1539 à 1848, est marquée par l'exercice du pouvoir par les autorités politiques coloniales, françaises d'abord, britanniques ensuite. Dans les deux cas, la volonté d'homogénéisation territoriale alimente les pouvoirs coloniaux. Les intentions du projet colonial britannique sont clairement exposées : abolir les frontières ethniques au moyen de l'assimilation par l'établissement d'un système d'éducation unique et l'adoption d'une seule langue. Les insurrections de 1837-1838 mettent fin à cette tentative. Elles donnent lieu à la création des commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec, à la domination du clergé dans ce domaine et à la nationalisation de la langue française comme réponse au projet d'assimilation : « ce sera le rôle accordé à la nation, une nation qui doit dorénavant assurer les conditions de sa survivance par un combat sans relâche pour "notre langue, nos institutions, nos lois" » (p. 57). L'usage public et la reconnaissance du français s'inscrivent dans une double stratégie de résistance contre la tentative de refoulement à la marge de l'espace politique, mais aussi de reconnaissance politique de la nation canadienne-française.

Le chapitre suivant, qui couvre près d'un siècle, soit de 1848 à 1927, fait état des nombreuses crises scolaires qui éclatent partout au Canada. S'opposant à la quête d'homogénéisation linguistique et culturelle prévalant dans les provinces où l'anglais domine, ces conflits remettent en question le compromis politique de 1867, donnent lieu à des stratégies de résistance, de solidarité et d'accommodement et rendent caduque l'idée d'homogénéisation de l'ensemble canadien sous l'ordre de la nation britannique. La langue devient l'enjeu principal des combats nationalistes et constitue le marqueur d'appartenance à la communauté nationale, surpassant les conflits religieux. Au Québec, la société civile, dirigée par les élites traditionnelles, est préoccupée par la qualité de la langue, bien que les

responsables politiques interviennent régulièrement pour dénoncer les lois limitant l'usage du français dans l'enseignement. La période suivante, de 1927 à 1963, voit l'ordre symbolique canadien se transformer graduellement. Pour les francophones en situation minoritaire, il s'agit d'interpeller l'État fédéral et de le convaincre d'offrir des services en français. Par ailleurs, au Québec, on commence à prendre la mesure du déclin des communautés francophones hors Québec de telle sorte que l'action nationaliste se recentre sur l'État québécois.

Le temps des commissions d'enquête, Laurendeau-Dunton au fédéral et Gendron au Québec, est celui de l'agitation. C'est l'objet du quatrième chapitre. La langue acquiert une nouvelle signification identitaire et culturelle pour les francophones qui, au Québec, sont de plus en plus nombreux à croire que l'unilinguisme français est la seule solution à sa pérennisation. Dans ce contexte, la langue « traduit le bien commun d'une communauté cherchant à se perpétuer, mais aussi à réduire ses inégalités socioéconomiques, car elles sont porteuses de désordres publics » (p. 130). L'emprise exercée par les élites communautaires est réduite devant la montée de l'action citoyenne, parfois de manière radicale et polémique, qui exige une intervention soutenue des États fédéral et provinciaux. Cet élan citoyen est accompagné par la reconnaissance des experts scientifiques, qui interviennent non seulement pour présenter l'état de la situation (notamment sur la vitalité de la langue française eu égard aux changements démographiques), mais aussi pour mettre de l'avant leurs propres prescriptions. Pour les auteurs, les commissions d'enquête, tout comme la maîtrise des groupes radicaux par les forces policières, ont empêché l'éclatement de la violence.

Les deux derniers chapitres couvrent la période contemporaine. Les conditions ayant conduit à l'adoption des lois linguistiques entre 1969 et 1982 font l'objet d'un rappel détaillé, à la fois du contexte dans lequel elles ont été votées, de leur contenu, que des intenses débats auxquels elles ont donné lieu. Alors que le gouvernement fédéral opte pour le bilinguisme institutionnel, dissociant langue et

culture dans une perspective symétrique à l'échelle des communautés linguistiques, le gouvernement du Québec oscille entre le laisser-faire (loi 63) et la reconnaissance du français comme langue officielle (loi 101). Ailleurs, plusieurs autres provinces revoient leurs politiques linguistiques. De vifs débats opposent les communautés. La relation entre les Québécois de langue française et les francophones en situation minoritaire s'en trouve profondément transformée. Le nouvel ordre symbolique canadien, qui s'articule autour du principe de l'égalité des langues – ce qui constitue un changement majeur par rapport au projet d'homogénéisation qui a longtemps caractérisé la volonté des élites politiques canadiennes – dans une perspective d'unité nationale, entre en collision avec le nouvel ordre symbolique québécois, qui définit la nation en fonction de son territoire et de sa langue.

C'est la « résolution » de ce conflit qui fait l'objet du dernier chapitre portant sur le droit et la langue depuis l'enclassement de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Pour Martel et Pâquet, cette dernière période est celle de la judiciarisation de l'enjeu linguistique. Dans ce nouveau contexte, « la thèse des deux peuples fondateurs perd de son ascendant pour être supplantée par les principes, jugés plus neutres, de l'égalité des deux communautés linguistiques et de la coexistence de différentes cultures égales au sein d'un même ensemble » (p. 222), confortant ainsi l'ordre symbolique fédéral, hérité de l'ère Trudeau, par rapport aux modèles concurrentiels. Ce chapitre prend la mesure des causes ayant été rendues par les tribunaux, en renforçant les droits linguistiques des francophones en milieu minoritaire d'une part, ou en rognant de grands pans de la législation linguistique québécoise. Le recours systématique au droit se traduit par la dépolitisation de cet enjeu ou, à tout le moins, à une mise à l'écart de l'action citoyenne et à un recul des pouvoirs politiques dans la détermination du bien commun.

La courte conclusion rappelle les principales observations et transformations des rapports entre langue et politique dans l'espace canadien. Au total, on note une alternance entre conflit et apaisement

au sein de cette longue trame historique. On y reprend de manière un peu plus systématique les trois modalités politiques empruntées à Cameron et Simeon qui, rappelons-le, n'ont pas été utilisées de manière structurante dans l'analyse présentée dans chacun des chapitres. Néanmoins, les auteurs nous laissent entendre que la période contemporaine se caractérise par la prépondérance du « devoir-vivre collectif » instauré par la norme juridique. C'est plutôt le « vouloir-vivre ensemble » qui s'en trouve affecté, non seulement par le recours aux tribunaux pour réguler les conflits linguistiques, mais aussi à cause de l'hégémonie exercée par le marché au sein des rapports sociaux qui favorise une conception utilitaire de la langue. Le recours à ces modalités laisse parfois penser que l'on passe de l'une à l'autre selon les périodes historiques. Toutefois, à la lecture de chacun des épisodes ayant marqué les débats linguistiques au Canada, on se rend bien compte que l'action collective n'a jamais été mise au rancart, même lorsque les tribunaux ont invalidé certaines dispositions de la *Charte de la langue française*. De la même manière, la mobilisation citoyenne s'est parfois transportée devant les tribunaux, qui apparaissent comme un nouvel outil mis à leur disposition, notamment pour les francophones en situation minoritaire. Il aurait été pertinent que les auteurs approfondissent davantage l'incidence de la mise en place (ou de l'imposition) du nouvel ordre symbolique fédéral sur ces modalités – en quoi celles-ci ont-elles été affectées par ce dernier et quelles leçons pouvons-nous en tirer lorsque nous portons notre regard vers l'avenir ? À cet égard, les conclusions sont plutôt sibyllines. Ces quelques remarques ne sauraient toutefois porter ombrage à cette imposante synthèse historique. Au-delà du rappel des faits, elle met en scène les enjeux, les conflits, les acteurs et les conceptions de la communauté politique qui ont marqué l'histoire du Canada et du Québec et qui doivent continuer à alimenter notre mémoire.

— François Rocher
École d'études politiques
Université d'Ottawa